

02.03.2018

Une étude du bureau allemand BAL révèle la situation réelle des coûts de production du lait en France

La publication d'une étude sur les coûts de production permet d'aller en avant et de mettre en œuvre les propositions du président de la République

(Paris, le 2 mars 2018) Au vu de la situation critique du secteur laitier, le président français Emmanuel Macron avait annoncé que désormais, le calcul du prix du lait devait se faire sur la base des coûts de production. En effet, depuis des années, les producteurs laitiers opèrent dans un marché qui ne leur permet pas de couvrir leurs coûts, avec des prix souvent même en deçà des seuls coûts de production, sans prendre en compte la rémunération du producteur, pourtant primordiale pour assurer la pérennité du secteur.

Afin de mettre en œuvre les propositions du président Macron, il est important de disposer de chiffres actuels qui reflètent les coûts réels de la production laitière en France. C'est pourquoi, en collaboration avec l'European Milk Board, les organisations françaises de producteurs de lait APLI (Association des producteurs de lait indépendants), OPL (Organisation des producteurs de lait) et FMB (France Milk Board) Grand Ouest et Bassin normand avaient commandité une étude sur les coûts de la production laitière auprès du bureau d'études allemand BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft). « *Le résultat de l'étude publiée aujourd'hui est sans équivoque* », affirme Boris Gondouin de l'APLI, « *il faut au moins 45,14 centimes pour couvrir les coûts de la production laitière, rémunération comprise* ».

Romuald Schaber, président de l'EMB, explique l'importance de cette étude : « *Il est primordial de disposer de chiffres actuels et représentatifs sur les coûts de production. Ceux-ci doivent maintenant servir de base pour les discussions au niveau politique et pour le calcul du prix du lait.* » En effet, avec un prix du lait moyen de 33,91 centimes par kilogramme de lait sur les cinq dernières années, la part non couverte des coûts de production s'élevait à 27 %. Ainsi, même en 2017, qui avait pourtant connu une remontée des prix du lait, il manquait aux producteurs encore 10,72 centimes par kilogramme de lait pour couvrir leurs coûts de production et de bénéficier d'une rémunération équitable de leur travail. En 2016, ce manque à gagner se montait même à 14,31 centimes par kilogramme de lait produit.

« *Maintenant que nous disposons de ces chiffres, le travail peut continuer* » soutient Denis Jehannin, vice-président de l'organisation de producteurs transversale FMB Grand Ouest. « *Nous pourrions nous servir de ces chiffres lors des négociations du prix avec les industriels.* » Pour Joseph Martin, représentant de l'OPL, il importe maintenant de trouver des solutions concrètes. « *Nous appelons les représentants politiques à mettre en place un cadre adéquat qui permette enfin des prix rémunérateurs pour les producteurs. Ensemble, avec les décideurs politiques et les autres représentants du secteur, nous devons trouver des solutions adéquates pour assurer l'avenir du secteur* », poursuit-il.

Les études réalisées par le BAL sur les coûts de production dans d'autres importants pays producteurs en Europe sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.europeanmilkboard.org/fr/couts-de-production-du-lait.html>

En tant qu'instrument de gestion de crise, l'EMB et ses organisations membres proposent la mise en place d'un Programme de responsabilisation face au marché (PRM) qui permettrait d'endiguer les crises à temps. Vous trouverez de plus amples informations au sujet de ce programme ici :

<http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/programme-de-responsabilisation-face-au-marche.html>

Contacts presse :

Boris Gondouin – membre du Comité directeur de l'EMB et porte-parole de l'APLI (FR) : +33 (0)679 620 299

Véronique le Floc'h – présidente de l'OPL (FR) : +33 (0)603 756 645

Denis Jehannin – vice-président du FMB Grand Ouest : +33 (0)681 545 981

Romuald Schaber – président de l'EMB (DE) : +49 (0)160 352 4703

Silvia Däberitz – directrice de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2 808 1936

<<< back